

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SEMILLY**

**Séance du 2 AVRIL 2008**

L'an deux mille huit, le deux avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur **Christophe ROGI, Maire**.

Nombre de membres afférents  
au conseil municipal : 11

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres ayant pris  
part à la réunion : 11

**Présents :** **Christophe ROGI, Maire.**

**Jacky HENRIOT, Gilbert MONCHABLON, Jérôme DENISART Adjoints.**

**Annick MONSEL, Sandrine LEBERT, Jean-Luc PIERON, Eliane DEMOUSSEAU,  
Jean-Pol HINCELIN, Fabien ROYER, Sabrina LE BON.**

**Date de la convocation**

**26 MARS 2008**

**Date d'affichage**

**5 AVRIL 2008**

**Absents :**

Madame Sabrina LE BON a été nommée secrétaire de séance.

**Objet :** **délégués aux commissions communales**

Après en avoir délibéré, selon l'article L.2121-22 du CGCT, le conseil municipal décide de constituer des commissions d'instruction composées de conseillers municipaux, à savoir :

- **FINANCES , BUDGET, IMPÔTS :**  
ROGI Christophe, Jacky HENRIOT, Gilbert MONCHABLON  
2 suppléants : Jean-luc PIERON, Jean-Pol HINCELIN
- **BATIMENTS et VOIRIE :**  
ROGI Christophe, Gilbert MONCHABLON,  
Jérôme DENISART, Annick MONSEL, Fabien ROYER
- **FORET et AFFOUAGES :**  
ROGI Christophe, Gilbert MONCHABLON,  
Jacky HENRIOT, Jean-Pol HINCELIN, Jean-Luc PIERON
- **COMMISSION D'APPEL D'OFFRE :**  
ROGI Christophe, Jacky HENRIOT ,  
Sandrine LEBERT, Fabien ROYER
- **FETES et CEREMONIES :**  
ROGI Christophe, Jérôme DENISART  
Annick MONSEL, Eliane DEMOUSSEAU

**Objet :** **fixation du nombre des membres du conseil d'administration du CCAS  
et élection des représentants du conseil**

Le Maire expose au conseil municipal qu'en application de l'article R123-7 du code de l'action des familles, le nombre des membres du conseil administration du centre communal d'action sociale (CCAS) est fixé par le conseil municipal. Il précise que leur nombre ne peut pas être supérieur à 16 (et qu'il ne peut être inférieur à 8) et qu'il être pair puisqu'une moitié des membres est désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer à 8 le nombre des membres du conseil d'administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le Maire. Le Maire rappelle qu'il est Président de droit du CCAS et qu'il ne peut être élu sur la liste.

Le conseil municipal procède à l'élection.

Ont été proclamés membres du conseil d'administration :

- Monsieur HENRIOT Jacky
- Madame MONSEL Annick
- Madame LEBON Sabrina
- Madame DEMOUSSEAU Eliane

**Objet : Délégués communaux chargés de représenter la commune  
auprès des divers organismes dont elle est adhérente**

- **SDEHM :**  
1 délégué : ROGI Christophe
  
- **SMICTOM centre Haute-Marne :**  
2 titulaires : ROGI Christophe, Jacky HENRIOT  
2 suppléants : Sabrina LEBON, Sandrine LEBERT
  
- **SIVOS de Saint-Blin :**  
2 titulaires : ROGI Christophe, Jacky HENRIOT, Jean-Luc PIERON  
1 suppléant : Sabrina LEBON
  
- **SIVOS de Bourmont :**  
2 titulaires : ROGI Christophe, Gilbert MONCHABLON  
2 suppléants : Sandrine LEBERT, Jean-Luc PIERON
  
- **SYNDICAT D'EAU – Saint-Blin, ASSAINISSEMENT :**  
2 titulaires : ROGI Christophe, Jérôme DENISART  
2 suppléants : Jean-Pol HINCELIN, Eliane DEMOUSSEAU
  
- **G.I.P. :**  
ROGI Christophe, Jérôme DENISART, Jean-Pol HINCELIN

Pour information : réunion du SIVOS de Bourmont (au Collège), le 8 avril 2008 pour l'élection du Président du SIVOS.

**Objet : imputation budgétaire- fêtes et cérémonies**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Autorise les dépenses suivantes à imputer sur l'article 6232, fêtes et cérémonies :

- dépenses résultant des fêtes nationales (gerbes, boissons, feu d'artifice, guirlandes, drapeaux, pavillon, lots etc ...)
- dépenses liées aux réceptions diverses (repas lors de manifestations diverses locales, présents lors de départ en retraite ou en remerciements de services etc...)
- prestations musicales (concerts, bals etc...)
- médailles et distinctions (communales, départementales, sapeurs pompiers etc...)
- fleurs ou cadeaux, lors d'une naissance, d'un mariage ou d'un décès concernant un membre du conseil, du personnel communal et de leur famille.

Décide que ce compte sera provisionné de 1500.00 euros pour l'exercice 2008.

**Objet: Indemnités receveur municipal**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

En application des dispositions de l'article 97 de la loi 82/213 du 2 mars 1982, du décret 82/979 du 19 novembre 1982 et de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983,

- de demander le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil et
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux 100% par an
- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribué à monsieur RISS Pascal, Receveur
- de lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 30.49 €.

**Objet : vote des 4 taxes**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas modifier le taux des taxes d'imposition, pour l'exercice 2008 :

Les 4 taxes restent donc au taux suivants :

▪ Taxe d'habitation	:	6.80 %
▪ Taxe foncière (bâti)	:	9.81 %
▪ Taxe foncière (non bâti)	:	16.47 %
▪ Taxe professionnelle	:	2.65%

**Objet : Proposition des commissaires**  
**Pour la commission des impôts**

Monsieur le Maire fait part du courrier de la Direction générale des impôts, nous demandant de présenter une liste de douze noms pour les membres titulaires et douze noms pour les membres suppléants.

A l'unanimité des membres, le conseil municipal propose :

Titulaires	TH	FB	FNB	TP	BOIS	Suppléants	TH	FB	FN B	TP	BOIS
M. HINCELIN Jean-Pol	X	X				Mme LEBERT Sandrine	X	X			
M. DENISART Jérôme	X	X				Mme SIMONEL Annie	X	X	X		
M. HENRIOT Jacky	X	X	X			M. MOUCHOTTE Denis	X	X			
M. MONSEL Gérard		X	X			Mme ROYER Amandine	X	X			
M. BELLANGER Pierre	X	X	X		X	M. MONSEL André	X	X	X		X
Mme FOURRIER Clairette	X	X		X		Mme BARROIS Georgette	X	X	X		
M. CRIJNS Stéphane	X	X	X			M. HENRIOT Marcel	X	X	X		
M. MONCHABLON Gilbert	X	X	X		X	M. THIEBAULT Stéphane	X	X			
M. BOUROTTE Patrick			X		X	M. BLANCHON Pierre	X	X			
Mme MONSEL Annick	X	X	X			M. PROTOIS Henri	X	X			
M. VOILLEMEN Rodolphe	X	X				M. CORROY Philippe			X		
M. MONSEL Pierre			X		X	M. LEBERT René			X		X
route nationale						Rue Lavaux					
52700 SAINT-BLIN						52270 BETTAINCOURT / ROGNON					

**Affaires et questions divers :**

Collecte des bleuets des France

Madame DEMOUSSEAU sera chargée d'effectuer la collecte.

Rendez-vous avec monsieur DEVOS le samedi 12 avril 2008 à 8 heures 30 à la mairie, pour information sur les ventes, des devis de travaux et les divers projets, suivi d'une visite de la forêt.

Le Conseil Municipal propose d'installer une boîte aux lettres à la mairie.

Une lettre recommandée a été envoyée à madame SIMONEL Annie afin qu'elle restitue les clés des bâtiments communaux.

Achat de fleurs :

Divers devis seront demandés. Monsieur HINCELIN choisira les fleurs du lavoir.

Le conseil municipal envisage de refaire les portes du cimetière, de prévoir l'achat d'outils pour le cantonnier, de reboucher les trous sur la voirie et de revoir l'arrêt du bus scolaire.

The image shows several handwritten signatures in black ink. Some are clearly legible, such as 'elbanel H.', 'Bouché', and 'Rogier'. Other signatures are more stylized and difficult to read. There are approximately 10-12 signatures in total, scattered across the bottom half of the page.

